



Parc  
naturel  
régional  
du Luberon



Révision de la Charte du Parc du Luberon

# Compte-rendu

Ateliers #Luberon2039 – 15 et 17 décembre 2020- en visioconférence

Annexe 1 : Guide du participant  
Annexe 2 : Fiches Thématiques  
Annexe 3 : Présentation



ENSEMBLE  
**DISCUTONS**  
DE L'AVENIR DU TERRITOIRE  
#Luberon2039

## ➤ De 5 ateliers en présentiel à 2 ateliers en visioconférence

Afin de partager le diagnostic du territoire, comprendre l'évolution du territoire et de la société et identifier les enjeux à relever, 5 rencontres étaient prévues sur le territoire favorisant la proximité avec les acteurs locaux.

- Caseneuve – Mercredi 4 novembre 2020 - De 13h30 à 17h
- Villeneuve – Samedi 14 novembre 2020 - De 9h30 à 12h30
- Ongles – Mercredi 25 novembre 2020 - De 13h30 à 17h
- Les Taillades – Mercredi 2 décembre 2020 - De 13h30 à 17h
- Sud Luberon – Mardi 15 décembre 2020 - De 13h30 à 17h

En raison du contexte sanitaire, nous avons été contraints d'annuler les ateliers territoriaux en présentiel, pour les remplacer par 2 ateliers en visioconférence.

- Mardi 15 décembre 2020 - De 14h à 15h30
- Jeudi 17 décembre 2020 - De 18h30 à 20h

L'équipe du Parc a ainsi dû adapter la durée ( 1h30 au lieu de 3h) et l'animation de ces échanges à distance.

## ➤ Une préparation en amont nécessaire auprès des participants

Afin de faciliter les discussions lors des ateliers, plusieurs documents ont été envoyés aux participants :

- **Un guide du participant** (annexe 1)
- **Des fiches thématiques** issues du diagnostic du territoire (annexe 2)
- **Une vidéo** réalisée en interne présentant l'évolution du territoire : <https://youtu.be/REN3E8ucT3E>
- **Des formulaires en ligne** permettant de contribuer librement et anonymement (Exemple : [ici](#))

## ➤ Des échanges fructueux malgré un faible taux de participation.

2 ateliers à des dates et des horaires différentes ont été proposés. Plusieurs relances et une large communication ont été réalisées. 192 personnes se sont inscrites en amont des ateliers, **106 ont participé au total**, soit un taux de présence de 55%. Les raisons de cette faible participation s'expliquent par la multiplication des visioconférences qui saturent les acteurs locaux et le besoin d'échanger plus localement et en présentiel afin de se sentir davantage concerné.

Néanmoins, sur la base d'une rapide présentation (annexe 3), les participants ont pu s'exprimer librement, donner leur perception sur l'évolution du territoire et formuler leurs attentes pour les prochaines années.

L'ensemble des contributions ont été collecté dans ce document.

- ⇒ Texte en noir : contributions issues des formulaires
- ⇒ Texte en bleu : contributions issues des ateliers

# Aménagement et urbanisme

## 1. Selon vous, quelles sont les richesses à valoriser sur notre territoire (atouts) ?

- Les espaces agricoles et naturels mais sans les sanctuariser car un territoire qui se ferme est un territoire en danger.
- Le milieu naturel, source de biodiversité, l'agriculture diversifiée, le climat et le patrimoine, donc le tourisme.
- Je pense qu'il faut une cohérence de l'habitat prenons l'exemple de l'île de ré où les maisons sont reconnaissables et arrêtons de faire des villas modernes qui pourrait se trouver partout en France.
- Les ocres, le vignobles, les paysages, le patrimoine urbain.
- Un environnement riche en nature sauvage, en biodiversité, en faune, en flore, en beauté, en forêt, en particulier la Montagne du Lure.
- La nature, la tranquillité, le soleil, la biodiversité
- Les produits locaux: Productions et artisanats et les sports loisirs.
- L'école rurale pour des classes ou l'instituteur (trice) peut être plus proche de l'élève.
- L'urbanisation permet la vie des villages et leur dynamisme
- Le sol, patrimoine commun, ressource pour la nourriture du futur. Actuellement le Luberon est autosuffisant à 25% seulement.

## 2. Selon vous quels sont les contraintes ou les risques (faiblesses) ?

- Les égos des élus qui ont une soif d'accueillir toujours et encore des populations nouvelles. Il faut raisonner avec les ressources locales bassin par bassin notamment pour l'eau. (Équilibre emploi/ressource)
- La fragilité des écosystèmes, l'hétérogénéité du Parc, avec des zones inhabitées et des villes à quartiers difficiles, des zones à politique de la ville.
- La superposition administrative des communes, départements, agglomérations (Pertuis est dans la communauté de communes de Marseille).
- Un patrimoine souvent en déshérence dans les villes, avec des zones commerciales très développées et des centres anciens désertés.
- Un habitat souvent de type dortoir par rapport à la métropole Aix Marseille par ex.
- Le risque, c'est des lotissements sans charme
- La capacité à offrir de l'emploi aux couples, créer un réseau d'emploi club des RH
- Aider la capacité financière des jeunes à investir pour apporter la capacité de financement les projets pour des jeunes..
- Des transports en commun mal organisés ou inexistant impliquant l'utilisation massive de la voiture individuelle.
- La déforestation pour la création de biomasse (chauffage au bois, électricité).
- L'utilisation des espaces sauvages ou agricoles pour des installations de centrales solaires photovoltaïques.
- La désertification avec la perte des services (santé, éducation). Obliger de se déplacer loin et en voiture pour accéder aux services, notamment la santé.
- Développement trop rapide et non raisonnable des villes et villages.
- La désertification des centres villes
- Le manque de mobilisation des habitants lors des réunions publiques et des enquêtes publiques
- Les projets de développement de ZAC qui urbanisent en une fois l'équivalent de la moyenne annuelle ( 95 ha).
- Le mitage du territoire par l'habitat qui n'optimise pas les ressources et les réseaux.
- Les résidences secondaires qui multiplient l'habitat pour peu de bénéfice et d'occupation. Le Luberon doit –il être la villégiature des grandes villes? Prudence sur la notion de résidence secondaire car les maisons évoluent en fonction du parcours résidentiel (des moments et âges de la vie)
- Problème de l'accessibilité financière du logement pour les habitants, notamment les jeunes, ce qui contribue à la construction de neuf souvent moins cher mais qui mite le territoire
- La charte n'est pas assez contraignante vis-à-vis des documents d'urbanisme.

### 3. Quels sont les aspects à améliorer ou à créer (opportunités) ?

- Chasser l'illusion du désenclavement comme totem du développement économique..
- Une réorganisation des zones urbaines, ainsi que la protection des sites exceptionnels
- Faire un habitat simple mais de qualité qui répond au norme économique et écologique des habitants.
- Vendre de développement du pays d'Apt accueillir les nouveaux arrivants, donner envie d'aimer le pays d'Apt. Rompre l'isolement des nouveaux arrivants.
- Créer une filière d'excellence issue du développement durable, peut-être une filière de valorisation des déchets. Des énergies renouvelables, pourquoi pas de la gestion de l'eau...
- Encourager l'agriculture biologique, l'installation d'agriculteurs bio.
- Protéger les forêts existantes
- Maintenir et renforcer absolument les services publics (en développement les outils à distance pour partie: santé, éducation...)
- L'accès aux moyens de communication: internet. Zone blanche.
- Mieux répartir les services (commerces, publics, santé...) dans les intercommunalités, les grands pôles sont très souvent avantagés.
- Proposition de mettre des quotas de zones perméables/imperméables dans les PLU pour limiter les îlots de chaleur urbains.
- Être dans une logique de mutualisation => inventer de nouveaux modes d'habitation, mutualisation des services
- De l'habitat individuel à l'habitat collectif
- Accompagner à la modification des comportements (+ de liens sociaux – ex : usage du vélo)
- S'appuyer sur des démarches citoyennes pour faire des propositions aux élus
- Valoriser les terrains en jachères, appui du parc souhaité (cf. actions sur le foncier agricoles). Des outils réglementaires existent.

### 4. Quels sont les points de vigilance à anticiper (menaces) ?

- La préemption foncière. Le développement d'un tourisme débridé consommateur d'eau et d'espace (spas, golf... )
- Travailler avec toutes les instances administratives, donc faire en sorte que la charte soit acceptée par toute la population dans ses grands principes, à définir....
- Sûr densifier les villages et arrêter avec la notion d'artificialisation des sols qui est un concept de bobo parisien. Nous avons de la place et des terrains secs où l'agriculture n'est pas possible sauf à renforts d'eau artificielle et non écologique
- Implication des pouvoirs publics sur les axes de développement.
- Valoriser les initiatives.
- Renforcer le centre-ville d'Apt Habitat, commerces
- Offrir des opportunités d'installation de filières de développement durable exemplaires et novatrices sur la valorisation des déchets.
- Il est important de ne pas entrer dans un programme qui, sous prétexte d'écologie ou de réduction des énergies fossiles, nous soumette aux industries d'énergie soit disant vertes qui s'appuient sur des technologies dépendantes des énergies carbonées, des extractions minières et impossibles à créer localement comme le photovoltaïque ou l'éolien industriel. Il faut donc à tout prix protéger nos territoires de :
  - o l'invasion des industriels des énergies vertes, solaire photovoltaïque, éolien industriel : une vingtaine de projets de centrales photovoltaïques rien que dans la Montagne de Lure soit près de 360 hectares de forêts, zones agricoles ou de natures détruites....
  - o la déforestation pour les projets industriels ou pour le chauffage....
  - o de vastes projets industriels comme celui d'Hygreen à Géométhane au-dessus de Manosque : installation de 200 hectares de panneaux photovoltaïques dans le Parc du Luberon et une production de 278 tonnes d'hydrogène "vert" par an pour arriver à 1500 hectares en 2027 avec une production annuelle de 10440 tonnes d'hydrogène
  - o la chasse, destructrice des animaux sauvages
- Catastrophes climatiques (exemple épisode méditerranéen de décembre 2019), inondations Dauphin. Gestion et aménagement des cours d'eau
- Ne plus délivrer de permis de construire sur des zones agricoles reconnues, pour les particuliers et les zones commerciales et/ou artisanales.
- Terres agricoles menacées

- Besoin de développer l'activité économique
- De plus en plus d'habitants, de besoins pour les prochaines années
- Le développement des antennes
- Documents d'urbanisme orientés vers des objectifs démographiques démesurés justifiant l'extension de l'habitat.
- Récupération de la compétence urbanisme par les intercommunalités et perte des leviers des petites communes

## 5. Selon vous, quels seraient les défis à relever pour les 20 prochaines années ?

- Réduire la population locale
- Avoir un développement économique à artificialisation constante (valorisation des friches, densité, construire en hauteur)
- Revoir l'urbanisme des communes, protéger et restaurer le patrimoine
- Protéger les sites naturels
- Faire évoluer l'agriculture et les zones semi rurales vers un respect des écosystèmes
- Faire inclure le tourisme dans tout cela....
- Loger beaucoup de monde et rester rural
- Retourner à une sobriété dans les consommations énergétiques.
- Créer l'autonomie alimentaire.
- Revenir à la consommation locale, pour cela encourager l'agriculture et l'artisanat local.
- Aider chaque village à réfléchir à ses richesses naturelles, à les valoriser, à les déployer.
- Climatiques, économiques, éducation. Apprendre à vivre avec moins de ressources, ou les utiliser différemment.
- Intégrer que le modèle économique de la consommation à outrance, c'est destructeur pour la planète et les générations futures.
- Des services mieux répartis et une mobilité plus égalitaire sur le territoire.
- Renforcer le centre-ville : habitat, commerces
- Offrir des opportunités d'installation de filières de développement durable exemplaires et novatrices sur la valorisation des déchets
- Afficher un objectif fort sur l'artificialisation des sols dans la future Charte : 0 artificialisation sur le territoire du Parc pour 2039
- Trouver un équilibre entre préservation des terres agricoles et développement notamment économique
- Associer les enjeux liés aux déplacements aux enjeux d'aménagement du territoire
- S'appuyer sur les acteurs locaux (habitants, élus...) pour repenser nos habitats
- Proposer des tiers lieux dans les villes mais également dans les villages
- Donner la possibilité aux artisans de s'installer et de se développer
- Un rôle du Parc en termes de pédagogie, d'impulsion et de créativité sur de nouvelles formes d'habitat qui ne sont pas individuelles.
- Une nécessité pour les élus d'impulser de nouvelles dynamiques et d'emmener les citoyens dans une certaine direction plus durable et non de répondre aux tendances d'urbanisation consommatrices d'espaces.
- Quelle urbanisation intéressante pour le territoire à l'avenir?
- Inventer des modes de déplacements cohérents
- Gérer l'intimité entre les constructions
- Inventer des formes d'habitat collectif avec des prestations mutualisées (jardin, chauffage....)
- Faciliter l'accès à la propriété en proposant autre chose que de l'individuel (moins cher)
- Améliorer la participation des citoyens notamment grâce à l'action du Parc
- Davantage communiquer et associer les citoyens sur les projets d'aménagement (ex: les carrières) : demande au Parc de relayer les enquêtes publiques et les démarches d'associations des citoyens sur le territoire afin de les rendre plus lisibles (documents d'urbanisme, carrières...).
- Réalisation d'un moratoire / antennes 4G et 5G
- Urbanisme: « la charte doit être ambitieuse et la plus contraignante possible pour les PLU locaux ». Une leçon est à tirer sur la capacité du Parc à ne pas empêcher des projets tels que l'extension des zones d'activités de Pertuis et de Cavaillon et l'application de sa Charte.
- Proposition de mettre des quotas de zones perméables/imperméables pour limiter les îlots de chaleur urbains.
- Développer l'habitat collaboratif, le parc pourrait accompagner les projets, par exemple en organisant des ateliers de formation et soutien pour les élus ou les habitants qui ont ce type de projet.
- Un besoin d'appui sur la notion de récupération de friches agricoles (ex : projet de Lauris à généraliser)

# Économie, agriculture et tourisme

## 1. Selon vous, quelles sont les richesses à valoriser sur notre territoire (atouts) ?

- Les terres agricoles pour une production agroécologique et locale.
- Patrimoine naturel (faune et flore) et paysager ; savoir-faire locaux ; patrimoine architectural
- La présence d'agriculteurs bio
- Le tourisme
- Les terres agricoles de la vallée de la Durance : Terres riches et irriguées
- Les ocres. les vignes et naturellement le vin. Les villages typiques
- La principale richesse est la qualité de vie. Mais la valoriser risque de lui nuire plutôt qu'autre chose.
- Des entreprises dynamiques et innovantes
- Une grande diversité de productions agricoles et de produits locaux labellisés (AOP, IGP, Bio, .....
- Une offre touristique très diversifiée (patrimoine, pleine nature ...)
- Un territoire labellisé et reconnu internationalement
- Grand potentiel humain du territoire (personnes formées qui travaillent au plan national)
- Diversités des cultures (alimentation méditerranéenne)
- Structuration vélo et 2 véloroutes
- Diversité, mosaïque des paysages.
- Richesses du patrimoine naturel et immatériel

## 2. Selon vous, quels sont les contraintes ou les risques (faiblesses) ?

- Diminution des populations agricoles
- Préservation des terres agricoles
- Modification du climat et déclin de la biodiversité
- Développement de cultures agricoles tournées vers l'extérieur : agro-industrie, lavandin
- Budgétaires et économiques
- Exploitations agricoles ne prenant pas en compte les enjeux environnementaux
- Le manque de souplesse pour la signalisation des acteurs économiques ne produisant pas directement des produits locaux
- Le déploiement de la 5G
- Le manque de transports communs
- Le manque de lien direct entre le parc et les acteurs économiques
- Le développement des grandes enseignes
- La surpopulation
- La frénésie "immobilière"
- La perte d'identité des villages
- Des voies de communication peu engageantes. Un déficit d'hôtels
- La principale contrainte est le succès de l'image et de l'attractivité touristique du territoire.
- La faiblesse se retrouve dans la capacité et la qualité de l'accueil en cohérence avec la sécurité et la qualité de vie.
- Tension sur le foncier agricole/ZA/habitat
- L'insertion des personnes en difficulté
- Population agricole vieillissante et en diminution
- Sur-fréquentation de certains sites
- Une offre principalement estivale
- Tension sur les ressources hydriques, épisodes de canicule plus nombreux
- Potentiel nourricier faible ( 35% env) et qui diminue
- Manque de mobilité alternative à la voiture individuelle
- Difficultés d'installation pour jeunes agriculteurs
- Tensions sur foncier agricole
- Insuffisance de structure IAE, de chantiers d'insertion, de découvertes des métiers verts
- Perte de biodiversité
- Saturation des infrastructures face à afflux de touristes et développement démographique

- manque de fédération entre les acteurs locaux (secteur agricole / secteur tourisme / les élus / les citoyens)
- *Problème de la gestion forestière (privée)*

### 3. Quels sont les aspects à améliorer ou à créer (opportunités) ?

- Favoriser le développement des grandes cultures nourricières tel que les céréales.
- Développer les cultures maraîchères pour répondre aux besoins locaux en matière d'alimentation.
- Structurer et consolider des filières dans les territoires pour un rapprochement entre l'offre et la demande pour une alimentation de qualité et durable.
- Construire un Projet alimentaire territorial à l'échelle du Parc.
- Le lien entre le parc et les acteurs économiques ;
- Le développement de l'artisanat local avec des structures de type " maison de produits de pays " ;
- La mise en valeur de l'agriculture bio ;
- Aide et dialogue avec les associations s'occupant du patrimoine ;
- Aider au développement des transports en commun
- Protection des village et de leur identité
- Protection et valorisation des terres agricoles ;
- Essayer de faire venir de nouveaux agriculteurs
- Parler d'autres langues Le service d'une façon globale Une agriculture sans glyphosate....
- Une conscience commune des entrepreneurs et collectivités envers notre territoire pour une gestion durable.
- Attente sociétale sur la relocalisation et la naturalité des produits et bien être
- La transition énergétique de l'économie
- Une destination Luberon qui bénéficie d'une vraie notoriété
- Attente croissante des clientèles sur le tourisme durable
- Appétence des publics à + de participation dans les projets => possibilité pour PNRL à mobiliser des acteurs diversifiés
- S'appuyer sur les 5 associations de gestion forestière (2 sont reconnues Groupement d'intérêt économique et écologique forestier (GIEEF)
- Utiliser au maxi les aides que l'UE pourrait proposer dans le cadre du Green Deal dans les années suivantes

### 4. Quels sont les points de vigilance à anticiper (menaces) ?

- Laisser perdurer un mode de production agricole désastreux pour le maintien de la biodiversité
- L'artificialisation des terres agricoles
- Le développement touristique
- Exploitations agricoles ne prenant pas en compte les enjeux environnementaux
- Le déploiement de la 5G
- Emprise sur la nature
- Gestion de l'eau
- La "prédation immobilière"
- La fin de l'agriculture
- La pollution
- Nous refermer sur des acquis fragiles, avec une mentalité montante anti touristes! Plus particulièrement dans l'aire appelée « le Luberon »
- Une course au développement économique sans respect des principes d'un PNR.
- Poursuite de l'érosion de la biodiversité et disparition des espèces
- Dégradation des milieux (sur fréquentation, urbanisation..)
- Manque d'agriculteurs, concurrence forte sur le foncier
- Dérèglement climatique
- Des capacités d'intervention des collectivités de + en + réduites
- Vulnérabilités des cultures face au changement climatique en lien avec sécurité alimentaire et les paysages
- La non prise en compte des initiatives citoyennes

## 5. Selon vous, quels seraient les défis à relever pour les 20 prochaines années ?

- Réussir à nourrir les habitants du territoire sans avoir recours à l'importation (grande productrice de GES et destructrice d'emplois sur notre territoire), sans avoir recours à des pesticides (destructeurs de la biodiversité) et avec une alimentation saine et durable (tel le régime méditerranéen).
- Préserver l'environnement (les forêts, les espèces animales comme végétales) et les ressources en eau ;
- Gestion harmonieuse du tourisme ;
- Eviter l'envahissement des zones naturelles ;
- Gestion des déchets et pourquoi pas leur valorisation ;
- Passer à une agriculture bio ;
- Redynamiser l'artisanat local et les circuits courts.
- Relancer une activité agricole dans la vallée de la Durance ;
- Faire venir de jeunes agriculteurs
- Gérer les problèmes liés à l'eau : protéger la Durance Limiter un développement souvent trop intensif et anarchique des villages
- Tous ce qui concerne l'Intelligence Artificielle et les NTIC devraient être valorisés ainsi que l'agriculture raisonnée.
- Tourisme doux et maîtrisé, objectif vitesse de croisière.
- Autosuffisance en besoins énergétiques des activités économiques
- Un maximum d'approvisionnement alimentaire local
- (Économie) valoriser et renforcer interdépendance entre économie/agriculture/tourisme
- (Agriculture) préserver le foncier et + sensibiliser agri et collectivités sur outils pour le faire
- Usage de l'eau – partage de l'eau (consommation/agri /tourisme ...) piscine irrigation vignes



# Biodiversité, eau, forêt, géologie

## 1. Selon vous, quelles sont les richesses à valoriser sur notre territoire (atouts) ?

- Une très grande biodiversité, liée à une forte hétérogénéité des écosystèmes et des paysages géologiques
- Le rôle de l'agriculture dans ce maintien de la diversité
- L'impact et l'aménagement du tourisme
- De nombreux secteurs en protection forte, notamment sur les forêts anciennes: Réserves biologiques, projet de RNR à Vachères. Une bonne connaissance des secteurs de vieilles forêts en vue de leur préservation
- La richesse du patrimoine et des ressources naturelles pour le tourisme => paradoxe « retour à la nature » => transformation des activités touristiques + accentué en cette période de confinement
- Il existe sur le territoire des parkings en sol naturel qui méritent d'être connus et développés

## 2. Selon vous, quels sont les contraintes ou les risques (faiblesses) ?

- Le réchauffement climatique et les problèmes liés aux catastrophes naturelles liées à l'eau et l'érosion des sols
- L'impact de l'agriculture et du tourisme sur les écosystèmes
- Pollution lumineuse sur le territoire, qui menace le ciel nocturne
- Inquiétudes des agriculteurs sur le manque de ressource en eau structurelle et à long terme. (forages de plus en plus profond, difficultés à recueillir les eaux de ruissellement...)
- Morcellement de la propriété forestière privée
- Le réchauffement climatique et les problèmes liés aux catastrophes naturelles liées à l'eau et l'érosion des sols
- L'impact de l'agriculture et du tourisme sur les écosystèmes
- Circulation motorisée dans les espaces naturels notamment les forêts
- Impact de l'urbanisation / biodiversité
- Pollution de l'eau
- Pollution lumineuse
- Pression des très grandes agglomérations
- Désengagement des services publics forestiers et de police de l'environnement
- Pratique des pesticides / agricoles
- Impact du tourisme sur la ressource en eau, sur les aménagements et les équipements (ex: transports)

## 3. Quels sont les aspects à améliorer ou à créer (opportunités) ?

- Savoir faire cohabiter la biodiversité et l'impact humain : mode d'habitat, tourisme et agriculture
- Contenir l'effet du réchauffement climatique sur les événements cataclysmiques comme les inondations, et à l'inverse, lutter contre les effets de la sécheresse.
- Suivre l'exemple des Associations de propriétaires forestiers ( ASL ) qui regroupent de petites parcelles pour mettre en œuvre une gestion raisonnée et durable de la forêt autour d'objectifs paysagers, ou écologiques.
- Savoir faire cohabiter la biodiversité et l'impact humain : mode d'habitat, tourisme et agriculture
- Contenir l'effet du réchauffement climatique sur les événements cataclysmiques comme les inondations, et à l'inverse lutter contre les effets de la sécheresse
- Des filières de nature (vtt par exemple) mieux structurées
- Trame noire + label « Village étoilé » pour limiter les pollutions lumineuses
- Relance des opérations de reconquête des friches agricoles = compensation
- Développement de l'écotourisme
- Inventer de nouveaux modes de déplacement (de transport) notamment pour les touristes pour limiter l'artificialisation et la consommation d'énergie

#### 4. Quels sont les points de vigilance à anticiper (menaces) ?

- Réchauffement climatique et ses conséquences
- Impact de l'homme qui peut être négatif en fonction de l'évolution de la population en nombre
- Depuis 2009: arrivée du loup sur le territoire. Interrogation sur les actions mises en œuvre par le parc pour soutenir les éleveurs.
- Pollution lumineuse sur le territoire, qui menace le ciel nocturne ( lien avec Observatoire de Haute Provence à St michel
- Menace sur la forêt vis-à-vis d'un trop fort développement de l'exploitation du bois énergie et de l'installation de centrales photovoltaïques.
- Méfiance d'une partie du monde agricole (les « conventionnels ») vis-à-vis du parc, perçu comme antagoniste avec leurs intérêts. Travailler à un rapprochement.
- Réchauffement climatique et ses conséquences
- Impact de l'homme qui peut être négatif en fonction de l'évolution de la population en nombre
- Transfert de compétence aménagement / CCHPBP
- Porter une plus grande attention aux sols (leur qualité et leur disponibilité)
- La protection et la valorisation de la Durance (plus de débit, partenariat avec EDF)
- La veille sur la disponibilité et la qualité de l'eau
- La demande de potentiels agriculteurs / projets agricoles
- Le manque de tissu industriel en aval / production forestière
- La Pollution de la nappe phréatique de St michel

#### 5. Selon vous, quels seraient les défis à relever pour les 20 prochaines années ?

- Zones de protection absolue pour la biodiversité et les paysages géologiques
- S'adapter aux évolutions climatiques en les anticipant si possible
- Réguler l'effet des populations humaines, agriculture, habitat, tourisme
- Enjeux majeur pour la conservation de la biodiversité: les pratiques agricoles et notamment l'usage des pesticides.
- Une grande ambition pour le territoire pourrait être un développement encore plus fort de l'agriculture bio (comme c'est prévu par exemple pour le vignoble Bordelais), dans le cadre du PAT
- Enjeux: réflexion et mise en place de la Trame noire
- Bassin de rétention ?
- Protéger la ressource en eau
- Mettre en place un trame noire contre la pollution lumineuse
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

# Éducation et mobilisation citoyenne

## 1. Selon vous, quelles sont les richesses à valoriser sur notre territoire (atouts) ?

- Biodiversité, agriculture biologique
- Valorisation du bénévolat par les communes, par le Parc
- Faire connaître toutes les initiatives, les aider financièrement (primes, récompenses...). Retours d'expériences sur d'autres territoires positifs = Valorisation/éducation/sensibilisation par l'exemple !
- Population jeune : on compte sur eux ! On travaille pour l'avenir ! → continuer la mobilisation de ce public (beaucoup d'élèves : 35 000 élèves: il y a beaucoup à faire)
- **Un territoire support d'éducation et de découvertes de nombreuses thématiques :**
  - Richesse linguistique, richesse de la culture provençale : nos racines
  - Une diversité d'espaces naturels de qualité permettant une approche de terrain, naturaliste
  - Des paysages d'exception, emblématiques
  - Une agriculture riche, à valoriser, le régime méditerranéen
  - Un agriculture bio présente sur le territoire à mettre en avant, à développer
  - Les cours d'eau, la faune et la flore
  - Le patrimoine archéologique et les cités anciennes
  - Sites : Le Laboratoire souterrain à bas bruit (LSBB) à Rustrel à mieux partager par exemple
  - Richesse des écrits sur le territoire
- **Une richesse d'acteurs, des réseaux d'acteurs structurés :**
  - Les différents réseaux d'acteurs (Brevets d'état, associations, culturels,...)
  - Réseaux de scientifiques : documentation abondante
  - Le foisonnement associatif
  - La diversité des profils des potentiels « passeurs de territoire »
  - Les Conseils de Vie Lycéenne : un levier intéressant
- **Des sites d'accueil, lieux privilégiés d'Education :**
  - Château de l'Environnement : lieu d'accueil de public privilégié à développer
  - Maison de la Biodiversité
- **La mixité, diversité des populations, une richesse du territoire**
  - La somme des savoirs que chacun peut apporter : anciens, provençaux, jeunes des quartiers, arrivants,...
  - La richesse du lien urbain/rural
- **Le nombre de lieux culturels**
  - ex. de cinéma, itinérant allant au-devant des habitants, un support de communication/information
- **Un réseau dense d'associations**
  - Diversités des profils associatifs (thématiques, approche naturaliste/sensible, salariés/bénévoles). Associations Pêche, chasse.
  - Des bénévoles avec envie de s'impliquer auprès des publics (jeunes retraités pas ex.).
  - Porteuses de lien social
- **Des acteurs structurés :**
  - Acteurs des centres de loisirs
  - Etablissements scolaires
  - De belles initiatives sont développées au sein des écoles et des Accueil Collectif de Mineurs, appelés avant centres de loisirs (restauration scolaire, projets d'école...) qui gagneraient à être portés à la connaissance des autres structures. Renforcer l'animation des réseaux
- **L'action du Parc**
  - Actions éducatives
  - Architecte conseil
  - Aide révision Plan Local d'Urbanisme
- **Des pratiques éducatives riches, qui existent déjà sur le territoire**
  - Richesse des classes nature et classes artistiques

- Pratiques land art,...

## 2. Selon vous quels sont les contraintes ou les risques (faiblesses) ?

- Cohésion des collectivités
- Moyens financiers qui baissent
- Éloignement géographique des habitants pour s'impliquer dans le Parc
- **L'importante population à sensibiliser/éduquer/informer**
  - Ex : Beaucoup de scolaires sur le territoire
- **Déficit de moyens d'accès aux sites, dans les sites**
  - Manque de transport pour accès aux sites (pour les jeunes en particulier)
  - L'accès aux sites en mobilité douce (vélo) sur certains secteurs (Durance)
  - Le nombre de sites équipés pour les Personnes à Mobilité Réduite, à destination des familles
- **Un manque général de connaissance et d'appropriation du territoire, de Parc**
  - Par le grand public, les scolaires
  - La perception du Parc par les habitants « Qu'est-ce que ça m'apporte ? »
  - Manque de points relais du Parc répartis sur le territoire (s'appuyer sur associations, quels supports ?)
  - Manque de connaissance des accompagnements possibles du Parc (pour les élus, pour les habitants, pour les enseignants)
- **Des acteurs volontaires, mais finalement peu engagés, car peu de moyens, de connaissances, d'idée d'actions, acteurs pas si nombreux sur un territoire donné mais très mobilisés (risque essoufflement)**
  - ex. de certaines associations avec besoin d'accompagnement, d'être outillées en pédagogie/transmission auprès des publics
  - Manque de moyens pour exprimer et agir pour la commune (parfois blocage politique)
- **Le positionnement d'élus**
  - Difficulté des élus de porter des idées progressistes innovantes à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux
  - Sur certains territoires : les citoyens n'ont aucun moyen pour agir pour leur commune, bloqués par la collectivité
  - Le « parc » vécu par des élus comme une contrainte
- **Manque de lien social entre catégories d'habitants**
  - lien ville-campagne, quartiers-villages, anciens-nouveaux, aisés-pauvres
- **Des domaines/secteurs peu explorés :**
  - o Pauvreté des moyens de développement de la culture provençale / difficulté d'intervenir dans les prog. de l'Education Nationale / Peu d'initiés, de passeurs et enseignants intéressés
  - o Beaucoup d'écrits sur le territoire, mal connus, peu vulgarisés
  - o grands besoins artistiques afin de développer esprit critique et créatif
- **Manque de synergie entre les acteurs éducatifs**
  - o Peu de coopération entre les différents acteurs du territoire entre secteurs et domaines de compétences (scientifiques, culturels, touristiques, sportifs)
  - o Manque de visibilité des acteurs et des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) menées par chacun
  - o Manque de coordination dans l'accès à l'info

## 3. Quels sont les aspects à améliorer ou à créer (opportunités) ?

- Mobilité
- réseaux sociaux : s'appuyer dessus
- **Fort potentiel scolaire :**
  - Nombre de scolaires sur le territoire = fort potentiel de développement du volet éducatif
  - Le public scolaire, les enfants : un vecteur intéressant pour les parents
- **De nouveaux outils :**
  - La Lub'ambule, relais itinérant du Parc
  - Les réseaux de territoires

- Pour favoriser des échanges inter Parc (élus, habitants)
- Pour favoriser l'échange à l'international (élèves, jeunes, ...)
- **Le Parc, les liens entre intercommunalités**
  - Pour favoriser la mutualisation, la coopération, la partager les réussites : ex du PCAET Pays d'Apt /COTELUB
- **La jeunesse, porteuse de messages et attentes fortes**
- **Pour un parc 100% bio**

#### 4. Quels sont les points de vigilance à anticiper (menaces) ?

- Pression politique
- Les mêmes publics sont toujours touchés, envie d'ouvrir à d'autres publics : apport de méthodologie, liens à tisser avec les structures sociales (création de réseaux)
- **Baisse des aides financières** remettant par ex. en cause les dispositifs scolaires (notamment primaire) malgré une attente/un besoin
- **Manque de synergie entre les communes**
- **Hyper communication/sollicitation des habitants, des acteurs éducatifs**
  - Trop ou pas assez de communication dans le Luberon ? ex du public enseignants très sollicité : manque de lisibilité sur la vision de ce que fait le Parc. Comment mettre en lumière les propositions éducatives du Parc ?
- **Dégradation des espaces naturels par la sur fréquentation**
  - Facilitation à l'accessibilité peut accélérer la dégradation d'un milieu fragile
- **Un manque de moyens financiers pour développer des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable EEDD**
  - Difficultés à trouver des financements des actions/interventions et des déplacements
  - Fragilité financière des associations EEDD, indispensable pour mener des actions de sensibilisation : pérennisation des emplois difficile
- **L'éducation/sensibilisation sectorisée**
  - Des approches sectorisées : scientifiques / culturels
  - Des publics catégorisés : touristiques, sportifs
  - Des financements sectorisés

#### 5. Selon vous, quels seraient les défis à relever pour les 20 prochaines années ?

- Sensibilisation des plus jeunes à la biodiversité, au développement durable et à des modes de vie plus respectueux de l'environnement
- Mobiliser largement, faire vivre un RESEAU,
- Aider au regroupement sur des thématiques communes (solliciter des crédits LEADER là-dessus ) → le rôle du Parc est important : il peut jouer le rôle de pivot
- « Faire territoire » = se sentir MEMBRE (habitant) et ACTEUR sur le territoire. En partageant les même valeurs, le même attachement (sentiment d'appartenance) au territoire, en partageant ses expériences, on peut (se) mobiliser plus facilement
- Faire l'inventaire des expériences pour partager les bonnes initiatives
- Mobiliser le réseau des retraités de l'Education Nationale pour éduquer tous les publics (éducation populaire pour l'EEDD)
- Créer du lien entre Education et sensibilisation des publics
- Avoir une vision meilleure de toutes les structures existantes sur le territoire et créer du réseau
- Aller vers plus de partage, notamment des ressources éducatives
- Rassembler, organiser des temps forts, conviviaux pour faire connaître toutes les structures du territoire : type « Fêtes de l'environnement/de la nature », Fête du Parc
- Mener des actions conjointes collectivités/associations. Exemple des Défis citoyens Declic's qui fonctionnent bien. Lancement par les institutionnels (Parc, EPCI, commune) puis relais par les associations
- Continuer impérativement de sensibiliser les jeunes (c'est l'avenir!), mais aussi les adultes, en âge de décider
- Avoir aussi un rôle de pédagogie auprès des habitants du territoire
- Une éducation de qualité intégrant les enjeux territoriaux dans les programmes scolaires

- Une démocratie plus participative et abordable
- Une éducation populaire – Sortir de l'entre-soi
- Importance des élus qui vont représenter le Parc au niveau des communes → rôle d'ambassadeurs, il faut qu'ils aient plus de poids, qu'ils soient mieux entendus et compris
- Le Parc doit être plus présent sur les communes, partager ses actions, en parler : être pédagogues auprès des élus, de la population dans l'explication de ses actions
- Information des publics – Communication : informer différemment ?
- « Aller vers », « être avec », « montrer l'exemple par l'action » : aller chercher les jeunes là où ils sont, ne pas attendre qu'ils viennent au Parc
- Plus de place pour les éco-délégués dans les actions des communes (ne pas se limiter au milieu scolaire)
- Trouver des correspondants/référents dans les EPCI sur la question de la mobilisation des publics -> tissage de liens
- Favoriser la culture de la coopération entre les acteurs du territoire (et dépasser les frontières: coopération à l'étranger)
- Créer du lien, meilleure connaissance mutuelle, développer des espaces de Coopération entre associations et entre associations/collectivités, associations/étab scolaires
- Développer les possibilités de se rencontrer, question de la mobilité, de créer des événements, des opportunités..
- Renforcer l'animation de réseau
- Mettre en œuvre des relais pour multiplier les actions
- Développer des actions portées par les habitants , les jeunes, impliquer dans la préservation des patrimoines
- Approcher des publics peu concernés par les enjeux environnementaux, de transition
- Rendre acteurs les jeunes du territoires (les intégrer aux projets)
- Trouver de bons nouveaux modes de diffusion de communication du Parc (relais,...)
- Mieux (in)former la cible élus, notamment dans les communes rurales, en lien direct avec population
- Œuvrer sur la perception du Parc, faire découvrir les possibilités,...
- Positionner les actions de transition comme vecteur de lien social
- Informer, partager, mutualiser les belles initiatives
- Trouver un équilibre entre sensibilisation et d'éducation par l'accès aux milieux naturels et protection des milieux
- Positionner le Parc comme soutien auprès des citoyens porteurs d'actions de transition (habitants qui cherchent à protéger leur territoire et leur cadre de vie : ex.de la déforestation de Lure pour installer des panneaux photovoltaïques
- Aider les citoyens qui sont dans des communes où « ça bloque »
- Mieux sensibiliser et accompagner les élus du territoire sur les champs de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Apporter outils, connaissances sur les enjeux liés à l'environnement, à l'éducation,...
- Valoriser, mobiliser, organiser en l'accompagnant le riche tissu associatif du territoire
- Mobiliser via les associations du territoire dans tous les domaines : trouver de nouveaux relais, outiller et proposer des formations aux associations (bénévoles),
- S'appuyer et mettre en synergie les compétences des différentes associations
- Développer un esprit de cohésion territoriale, une culture autour et pour le territoire
- Ressources sources d'un esprit de cohésion
- Développer des pédagogies variées permettant de développer les capacités de chacun, notamment les approches artistiques
- Développer les sens artistiques, développer le sens critique des enfants.
- Créer un patrimoine d'aujourd'hui, d'une Provence actuelle

# Patrimoine culturel et paysages

## 1. Selon vous, quelles sont les richesses à valoriser sur notre territoire (atouts) ?

- La transmission de l'histoire locale ancienne et récente, l'histoire sociale des modes de vie, de l'utilisation du territoire local autrefois: les ressources en eau, les cultures agricoles différentes d'aujourd'hui et les combiner avec les nouvelles techniques. développer les circuits courts . Ceci dans un but de transmission , d'éducation et de bien-être des habitants, pas pour les touristes .
- La protection du ciel nocturne, d'une grande qualité ici, atout inestimable, par des dispositifs d'éclairages adaptés, choisis localement (pour éviter des bévues connues ) avec un conseil efficace du Parc.
- Le respect des paysages et terres agricoles par des Plan Locaux d'Urbanisme des communes empêchant le mitage du territoire.
- Un tourisme "vert" et éducatif de chambres d'hôtes, de gîtes, de petits campings, de randonnées, de rencontres
- Territoire très riche sur le plan du patrimoine et des paysages
- Il y a un grand nombre d'acteurs de la culture : artistes, associations culturelles, des festivals, des lieux culturels, musées, médiathèques, salles d'expositions, galerie, sites et lieux remarquables du patrimoine... bref une diversité d'entités différentes tant dans le champ de la création artistique, des connaissances scientifiques et techniques, de l'Histoire que de la diffusion des œuvres... il faut s'appuyer sur l'ensemble de ces acteurs de la vie culturelle pour montrer ce patrimoine vivant au même titre que le patrimoine héritée de l'histoire.
- Aborder la question du patrimoine culturel seulement sous l'angle du bâti est à mon sens réducteur et il exclut de fait toutes les ressources humaines qui produisent la culture aujourd'hui et qui sera le patrimoine de demain !
- Développer des chantiers participatifs comme source de lien social (en plus de préserver le patrimoine bâti): créer du lien par l'hébergement chez les élus et habitants (La Bastidonne)
- Murs de pierre sèche: un atout face au changement climatique pour limiter les risques érosion/inondation
- Le PCAET, un atout pour développer les énergies renouvelables en préservant les territoires agricoles et naturels: implantation prioritairement sur les espaces anthropisés, préserver l'espace agricole, pas d'implantation de champs photovoltaïques
- SEDEL eau + énergie
- Beaucoup de patrimoine archi agricole/patrimoine vernaculaire en pierre sèche
- Richesse en Patrimoine archéologique, voie romaine (insuffisamment valorisé)
- Richesse en Patrimoine naturel, biodiversité (à préserver du piétinement)
- Richesses : une grande diversité de paysage vivant et bien entretenu.
- Parmi les éléments du patrimoine immatériel: les fruits confits, la pierre sèche, le patrimoine industriel et en particulier le patrimoine ocier, Patrimoine linguistique, provençal, le label rouge agneau de Sisteron et autres labels et IGP valorisant nos productions agricoles (et coup de pouce pour la préservation de ces pratiques agricoles bénéficiant à la diversité de nos paysages).

## 2. Selon vous quels sont les contraintes ou les risques (faiblesses) ?

- Les décisions impactantes prisent loin du territoire en contradiction avec les désirs et choix locaux, exemple parmi d'autres : le choix des équipements d'éclairage nocturne fait par le syndicat intercommunal /départemental d'électricité.
- Aussi, les choix de la chambre d'agriculture. Le non contrôle du bon fonctionnement de la SAFER par les communes ou communautés, les outils existent.
- Grande hétérogénéité entre des territoires protégés et des patrimoines conservés, par ex les villages du nord Luberon, et des zones très hétéroclites et fort mal conservées. Les zones d'entrée dans les villes n'ont aucun cachet patrimonial et ressemblent à toutes les zones commerciales de France
- Comment faire vivre et cohabiter, le passé, le présent et l'avenir ? Nous sommes dans ce domaine aussi dans une logique de préservation de la diversité des formes, des œuvres, des esthétiques ou tout simplement des pratiques.
- Entrées de ville et de Zones d'Activités Non aménagées
- Prolifération des réseaux aériens, notamment besoin d'enterrer les réseaux aériens en centre-village
- Surabondance d'éléments de signalétique

- Des centres urbains peu valorisés
- Un détournement du patrimoine bâti, de mauvaises réhabilitations qui dénaturent, qui « boboïsent » le territoire
- Manque de civisme de certains habitants
- Manque de conscience des acteurs (ex entre Mane et St Michel, la communauté de communes vient de placer des colonnes à ordures à 3 mètres d'une borne romaine qui est marquée comme site archéologique sur les cartes)
- Problématique des édifices en ruine chez les privés? Comment les accompagner?
- Non-respect /vieillesse des panneaux d'information valorisant le patrimoine qui sont dégradés, méconnaissance de la localisation de ces panneaux et sites valorisés et aménagés: les recenser sur un plan /valoriser les sites aménagés et didactiques, revoir la localisation de certains panneaux
- Difficultés des jeunes agriculteurs à s'installer au bénéfice des grosses exploitations qui ont tendance à s'agrandir

### 3. Quels sont les aspects à améliorer ou à créer (opportunités) ?

- Donner des cours d'agriculture aux non-agriculteurs pour entendre moins de bêtises et d'agressivité à propos des pratiques "bio" et conventionnelles
- Imposer des règles sur les abords des villes, les panneaux publicitaires.
- Plus de liens sur le territoire entre opérateurs de ce secteur, meilleure appréhension des enjeux de la culture sur notre territoire. la culture dans une approche large participe à la cohésion des populations et peut être un facilitateur de création d'une identité commune.
- Proposer des chantiers participatifs avec du bénévolat et du mécénat (fondation du patrimoine)...
- Mettre à la disposition des artistes des espaces verts, forestiers... pour créer des sculptures, du Land Art afin de valoriser le territoire.
- Créer du lien entre les structures en place qui mènent déjà des actions, travailler le réseau, partager les compétences
- CPIE
- Alpes de Lumière (siège Forcalquier) qui organise des chantiers de jeunes (bâti, murs...)
- Maison de la pierre et du patrimoine de Gargas
- S'appuyer sur le relais communal, en lien avec les associations pour valoriser la patrimoine du quotidien
- Aides et Appels à Projets région Sud permettent la restauration du patrimoine non protégé, inciter à prioriser les sites en péril (sous quelles conditions?, Rex chapelle non classée de St Martin Castillon, qui a bénéficié de financement de la région (fonds régional d'aménagement du territoire + fondation patrimoine)
- Un patrimoine bâti qui attire du monde, les touristes
- Pierre sèche=reconnaissance patrimoine de l'UNESCO
- Changer les mentalités pour intégrer les dispositifs énergétiques parmi les espaces anthropisés (faire évoluer positivement l'acceptabilité pour une implantation de PV autour du patrimoine bâti/village)
- « Challenge Familles à énergie positive », un levier pour faire évoluer l'acceptabilité
- Se coordonner avec les EPCI, les Offices de tourisme et le Conseil Départemental pour réactualiser les panneaux de signalétique informatif + sites didactiques aménagés

### 4. Quels sont les points de vigilance à anticiper (menaces) ?

- La pression financière sur les terres agricoles, des sociétés privées non-agricoles montent les prix et défiscalisent leurs bénéfices et ainsi détruisent le tissu agricole local
- Les politiques d'Urbanisme des communes : Habitat et développement des villes, de façon anarchique
- Améliorer l'impact de l'agriculture sur le modelage des paysages ruraux et la prévention des inondations #rechauffement climatique.
- Dans l'approche patrimoniale on risque d'être dans une vision figée du territoire...
- La disparition du pastoralisme a pour conséquence la fermeture des paysages, besoin d'aide des éleveurs pour valoriser les productions, accompagner la relève des jeunes éleveurs pour limiter cette fermeture des paysages à venir?
- Disparition des murs en pierre sèche, typique de la culture provençale (origine de la destruction: animaux sauvages, chasse? Manque de ressources et besoin de financement pour les restaurer)
- Problématique de manque d'hébergement pour le bénévolat pour réaliser des chantiers participatifs



- Attention à la sur fréquentation des sites/il faut réguler la pression
- Trop de résidences secondaires qui ont une image « faussée », limitée des caractéristiques identitaires du territoire reposant sur des clichés « carte postale », provoquant une survalorisation de certains stéréotypes lors des réhabilitations
- Disparition des terres agricoles au profit de grosses propriétés privées inaccessibles financièrement pour les agriculteurs
- Eviter d'utiliser des produits chimiques pour l'agriculture: vers un parc 100% bio
- Favoriser la distribution des produits locaux.
- Montagne de Lure: problématique de coupes à blanc liées à l'exploitation forestière+ projet PV qui impactent le milieu (Ongles, Lagarde d'Apt) > urgence de préserver le patrimoine naturel
- Attention à diversifier le panel ENR avec d'autres modes de production que le PV (PV=pollution au recyclage)
- Problématiques des réseaux pour acheminer l'énergie, pas assez d'étude d'impact de ces réseaux
- Baisse de la consommation d'Energie pas assez abordée: plutôt que produire de l'énergie verte, consommer moins d'énergie!
- Arrivée de la 5G et augmentation du nombre d'antennes > menace sur la qualité de nos paysages et sur la santé

## 5. Selon vous, quels seraient les défis à relever pour les 20 prochaines années ?

- Habitat des zones urbaines, rénovation des centres anciens, remodelage des zones d'activités Impact des zones agricoles et préservation de la biodiversité.
- Mettre en lien les activités culturelles, les sites, structurer un secteur d'activité "culturel" (artistes, association, équipements culturels...) pour qu'il puissent travailler avec le parc pour rendre vivant l'approche du patrimoine et des paysages. Il pourrait y avoir un œil neuf porté sur ces deux sujets.
- Aller vers une intégration mesurée des dispositifs énergétiques en privilégiant les sites anthropisés, préserver notre patrimoine dont le patrimoine naturel
- Accompagner les opérateurs pour limiter l'impact des antennes relais
- Favoriser la transmission entre les acteurs, le partage des appels à projet (région/état/Europe) pour valoriser le patrimoine bâti, échanger autour des bons retours d'expérience
- Développer des chantiers de restauration participatif: pour restaurer le patrimoine bâti, s'approprier les enjeux du territoire et créer du lien entre habitants et acteurs de profils divers
- Accompagner les projets de dés imperméabilisation des cours d'école et des espaces publics
- Actualiser les panneaux de signalétique informative pour diffuser la connaissance et favoriser le respect des sites
- Préserver le lien entre patrimoine bâti/naturel
- Permettre aux jeunes du territoire de continuer à pouvoir vivre/se loger sur le territoire et apporter de la mixité sociale, aider les agriculteurs à accéder aux terres
- Il y a des sites à préserver absolument (riche pour leur biodiversité, pour les usages développés,...)
- Freiner l'urbanisation qui grignote les terres agricoles, apporter des formes urbaines cohérentes et renforçant l'identité du territoire
- Valoriser plantes aromatiques,
- Valoriser le territoire par l'art/land art/pierre sèche

# Transition énergétique et cadre de vie

## 1. Selon vous, quelles sont les richesses à valoriser sur notre territoire (atouts) ?

- Climat méditerranéen, donc source d'énergie solaire
- Sources d'énergie issues de l'agriculture
- Un cadre de vie exceptionnel ; montagne petites ou grandes avec des vues magnifiques, nature relativement préservées joignant des espaces provençaux et montagnards, densité de population faible, soleil, parfums....
- Les espaces naturels, Le soleil, le vent, les produits du terroir. l'architecture, le patrimoine.
- Sources d'énergie issues de l'agriculture, issues des biodéchets (après valorisation agricole)
- Une dynamique citoyenne importante (centrales villageoises, groupes en transition...)
- Potentiel bois-énergie et biomasse
- La présence de l'eurovéloroute (pas seulement pour le tourisme : la mobilité, enjeux sociaux)
- Biodiversité est une richesse à conserver (ex. protection du ciel nocturne) + nouvelles formes de tourisme respectueux de l'environnement

## 2. Selon vous, quels sont les contraintes ou les risques (faiblesses) ?

- Retard relatif sur les problématiques des déchets, tris et traitement
- Sources d'énergie encore peu diversifiées
- Tentation de nombre de rapaces humains opportunistes d'industrialiser le paysage sous prétexte de production d'énergies "vertes". Il faut réaffirmer les engagements du Parc sur la industriels du patrimoine paysager contre les projets éoliens et photovoltaïques et au contraire aider les projets individuels ou collectifs citoyens de taille modeste adaptés au territoire.
- La mobilité des petites communes vers les grands pôles économiques : Transport en commun propre régulier.
- Manque d'eau d'irrigation pour développer l'agriculture et les projets de Bio.
- Des écarts en matière de tonnage d'ordures ménagères sur le territoire (raisons ? Campagnes de communication dédiées ?)
- Energies renouvelables (ENR) : très complexe de mettre en place des projets : Périmètre Monuments Historiques, interdictions / solaire
- Déchet : campagnes de communication coûteuses
- Mobilité : autosolisme (contraintes pratiques / habitude horaires / comportement...)
- Aides financières aux particuliers insuffisantes (cf précarité financière)
- Faiblesse du réseau de transport
- Bornes de recharges véhicules électriques en nombre insuffisant

## 3. Quels sont les aspects à améliorer ou à créer (opportunités) ?

- Conforter les problèmes de tri et de traitement des déchets
- Diversifier les sources d'énergie
- Renforcer les moyens de SEDEL en direction des collectivités et ceux des espaces info énergie auprès des particuliers en y mettant plus de moyens en particulier pour la rénovation thermique de l'habitat.
- A chaque dépôt de permis de construire convaincre par un démarchage systématique les propriétaire à l'installation de panneaux photos voltaïques ou autres énergies propres. Aider les commerçants locaux et les circuits courts. La gestion de ramassage des déchets. Une présence plus visible dans les communes: ex conférences débats avec les citoyens.
- Conforter les problèmes de tri et de traitement des déchets : intensifier les campagnes de communication
- Diversifier les sources d'énergie
- Travailler sur la « surconsommation » ; « éviter le superflux »
- Collecte des biodéchets (obligation à venir) peut servir de production énergétiques
- Marge d'économie des énergies fossiles (ex chauffage / PAC saison hivernale assez brève)

- Habitat énergivore (marge de progression) – territoire doté d'un conseil architectural → service visant à la rénovation / efficacité
- Réduction de l'éclairage public (économies d'énergie)
- Mise en place des actions des PCAET (ex Défis Citoyens COTELUB, CCPAL) : mobiliser le potentiel d'économies d'énergie des habitants
- Initiatives en termes de nouvelles formes d'habitat (plus facile / plus économe de faire en commun que seul) – relayer les expériences

#### 4. Quels sont les points de vigilance à anticiper (menaces) ?

- Augmentation de la population, notamment en période touristique # déchets
- Surveillance des zones urbaines, pollution et déchets
- Le Parc et son conseil architectural doivent soutenir les projets d'habitat participatif ou d'habitat individuel innovants sur le plan constructif et thermique en faisant un travail d'éducation des élus (en premier lieu car ils sont souvent des freins à l'innovation) et de la population. Il faut qu'il soit clair pour tout le monde que si nous aimons les vieilles maisons provençales avec leurs murs en pierre et leurs toit en tuiles elles sont des constructions d'un autre âge, qu'il faut préserver mais ne pas reproduire
- Réchauffement climatique, abandon des terres cultivables, population en déclin dans certains territoires, fermetures de classes ou d'écoles
- Commerçants producteurs et artisans en souffrance.
- Publicité chez les particuliers (affichages, panneaux...)
- Dispositifs frauduleux type isolation à 1 €
- Les collectivités ne donnent pas toujours l'exemple (transition énergétique / cadre de vie) : pas d'effet d'entraînement pour les administrés
- Développement + incitation à l'éclairage individuel (cf. concours, éclairage festif...)

#### 5. Selon vous, quels seraient les défis à relever pour les 20 prochaines années ?

- Energie : à diversifier, solaire, surtout dans les zones urbaines
- Pollution : air et eaux, donc rejets agricoles et industriels, toujours liée à l'urbanisation
- Déchets : pédagogie à poursuivre en ville, tri et traitement à améliorer
- Développer des villages BBC++, avec équipements collectifs modernes, hameaux participatifs, rénovation des centres de village, densification des espaces urbains et protection des espaces naturels... Pour effacer l'aspect individualiste à tout va des quarante dernières années.
- Renforcer les circuits courts, réchauffement climatique, mobilité transport en commun propre.

##### Énergie :

- À diversifier, solaire, surtout dans les zones urbaines (renforcer la Charte / doctrine solaire PV – patrimoine paysager)
- Promouvoir les énergies propres
- Accompagner les acteurs dans la transition énergétique : Paysage Vs Solaire... rôle du Parc vis-à-vis des ABF
- Éviter le superflu pour limiter l'impact des ENR (énergies électriques)
- Mobiliser des aides pour 1 réhabilitation exemplaire par commune
- Aider à développer les initiatives associatives (ex Défis Citoyens, retour d'expérience des Centrales Villageoises du pays d'Aigues)
- Conseil aux particuliers / énergie (ex. ALTE + plateforme rénovation énergétiques: identifier les aides financières)
- Extinction de l'éclairage public en milieu de nuit : mobiliser les photos satellites pour suivre l'impact (élément pédagogique)

##### Pollution :

- Air et eaux, donc rejets agricoles et industriels, toujours liée à l'urbanisation
- Déchets plastiques agricoles

##### Déchets :

- Pédagogie à poursuivre en ville, tri et traitement à améliorer
- Améliorer la gestion des déchets
- Ramassage déchets verts / compostage échelle interco par moyen transport propre

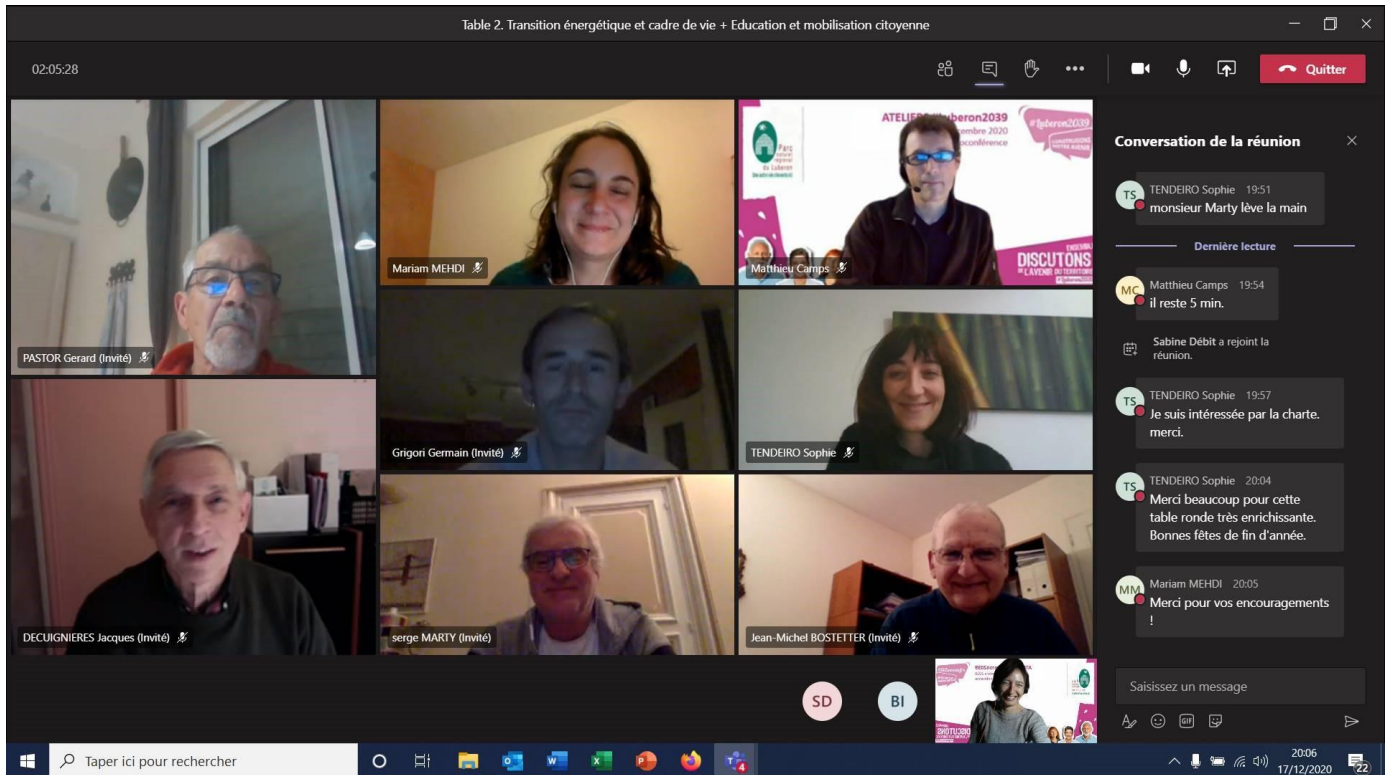
#### Cadre de vie

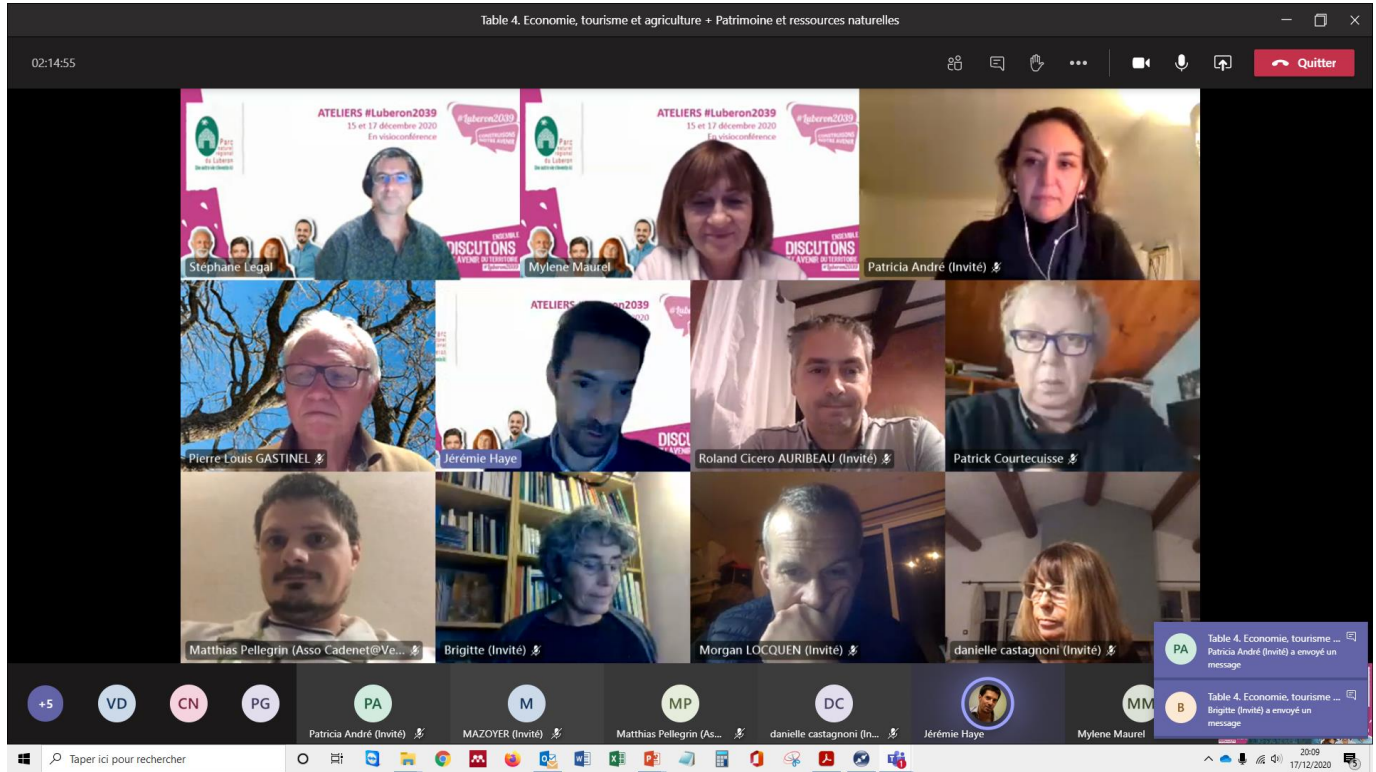
- Accroître la nature et les espaces verts en milieu urbain
- Favoriser l'aménagement de voies cyclables
- Habitat : faire connaître les nouvelles formes d'habitat (collectif / participatif...)
- Actions auprès des particuliers (décliner celles menées par le Parc) – (ex. signalétique illégale, jardinage 0 pesticide...)

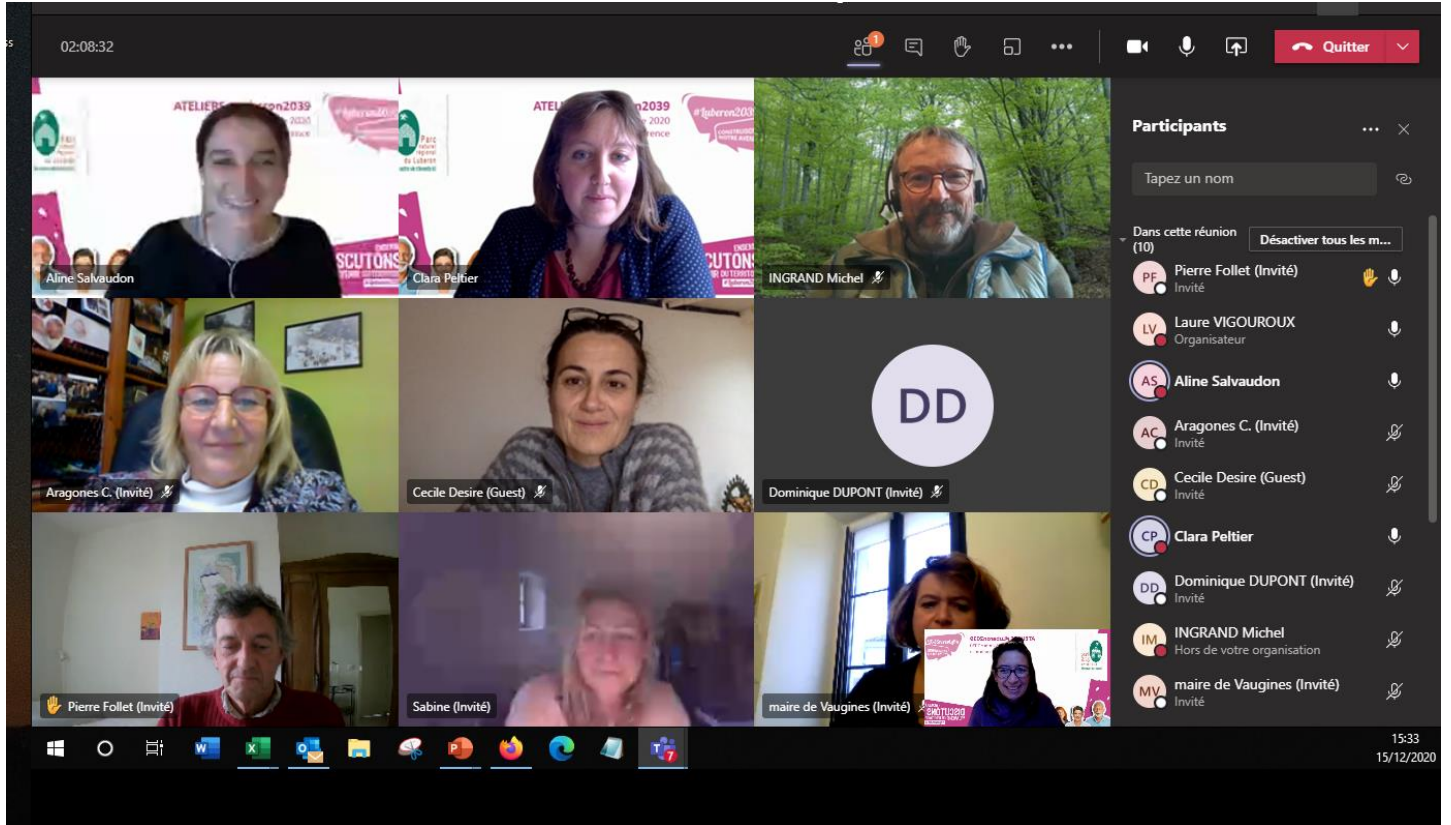
#### Mobilité :

- Développer les pistes cyclables protégées
- Véloroute : voir aussi l'usage social
- Aide acquisition VAE- Vélo à assistance électrique
- Covoiturage / véhicules électriques – manque de bornes électriques publiques (lien tourisme)
- *Dans le diagnostic : état des lieux des bornes existantes, identifier les manques*
- Transports en commun : solution plus vertueuse à privilégier avant les véhicules individuels « propres »

# Retour en images des Ateliers







02:08:32

Participants (10)

- Pierre Follet (Invité)
- Laure VIGOUROUX (Organisateur)
- Aline Salvaudon
- Aragones C. (Invité)
- Cecile Desire (Guest)
- Dominique DUPONT (Invité)
- Clara Peltier
- Dominique DUPONT (Invité)
- INGRAND Michel (Hors de votre organisation)
- maire de Vaugines (Invité)

15:33  
15/12/2020



Table 6. Aménagement & urbanisme + Transition énergétique

02:23:57

Participants (8)

- Corinne METZKER (Invité)
- chantal François (Invité)
- Dider BOURGOGNE (Invité)
- Copal COMCUM
- Daniel GILLES (Invité)
- marthe crequet
- Nicolas Bouedec
- Pascal Cohen
- EYDoux Sophie (Invité)

15:45  
15/12/2020







**MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS !**

